Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 27 (1882)

Heft: 7

Artikel: Camps d'instruction de l'armée italienne en 1882

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En terminant cet exposé, nous devons dire que les cours ont marché d'une manière normale et régulière. La troupe a fait preuve de bonne volonté, de zèle et de beaucoup d'intérêt pour un service dans lequel nombre de points étaient tout nouveaux pour elle. La discipline était très bonne, tant dans le quartier que dans les exercices et surtout au tir. L'ordre et le service intérieurs n'ont pas laissé à désirer, et l'on peut dire que la troupe de landwehr est facile à commander. Naturellement, une grande part dans le bon résultat de ces cours doit revenir au personnel d'instruction et nous sommes heureux de le lui exprimer ici.

Encore un mot qui n'est pas une critique, mais un vœu : Il serait très désirable, à tous les points de vue, que les cadres, comme dans l'infanterie, fussent appelés deux ou trois jours avant la troupe ; les officiers et les sous-officiers pourraient alors recevoir une instruction qui leur permettrait de commander la troupe d'une façon opportune et efficace.

G. P.

Puisque nous parlons des services de landwehr, mentionnons encore celui des aspirants officiers de landwehr de la II^e Division, qui s'est tenu récemment à Colombier en même temps que l'école de recrues n° 5. Les cadres des bataillens soit d'élite soit de landwehr étant fort incomplets dans les cantons de Berne (Jura bernois) et de Fribourg, ainsi que dans celui de Neuchâtel à un moindre degré, on a appelé une trentaine de sous-officiers des dernières classes de l'élite à un cours spécial, théorique et pratique, en vue de les bréveter officiers de landwehr. Vingt sous-officiers ont répondu à cet appel, et ce cours, qui a marché fort bien, donnera, on l'espère, d'excellents résultats.

CAMPS D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE ITALIENNE

en 1882.

D'après une récente ordonnance du ministère de la guerre les camps mobiles d'instruction dans les circonscriptions des divers corps d'armée italiens auront lieu aux dates et localités ci-après :

Ier CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE TURIN

Camp mobile de la Dora Baltea du 1 au 23 juillet 1882.

Brigade Abruzzes: 57° et 58° régiments;

6e bataillon alpin;

1re batterie du 5e artillerie;

1^{re} et 5^e batteries de montagne;

Un peloton du régiment de cavalerie Saluces (12e);

NB. Les batteries entreront au camp vers le 10 juillet, le bataillon alpin du 11 au 17 juillet.

Camp mobile de la Dora Ripaire du 24 juillet au 23 août.

Brigade Bergame: 25e et 26e régiments;

3º régiment de bersagliers (3 bataillons);

5° bataillon alpin;

7º batterie du 5º artillerie;

2° et 6° batteries de montagne;

Un peloton du régiment de cavalerie Lodi (15e).

NB. Les batteries dès le 3 août, le bataillon alpin dès le 13 août.

DIVISION D'ALEXANDRIE

Camp de Borgo S. Dalmazzo, 1º période du 1 au 30 juillet.

Brigade Forli: 43e et 44e régiments;

3° bataillon alpin;

2e batterie du 5e artillerie;

3º et 4º batteries de montagne;

Un peloton du régiment de cavalerie Milan (7°).

NB. La batterie de campagne entre le 10 juillet, le bataillon alpin et les batteries de montagne le 20 juillet,

2º période du 1 au 23 août.

Brigade Crémone : 21° et 22e régiments ;

2° bataillon alpin;

8° batterie du 5e artillerie;

3º et 4º batteries de montagne;

Un peloton du régiment de cavalerie Milan (7°).

NB. La batterie de campagne entre le 8 août, le bataillon alpin et les batteries de montagne le 13 août.

II. CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE MILAN

Camp de Somma, du 14 juillet au 23 août.

Brigade Cagliari : 63e et 64 régiment ;

9e régiment de bersagliers (3 bataillons);

3° et 7° batteries du 6° artillerie;

5e et 6e escadrons du régiment Montebello (8e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 25 juillet.

DIVISION DE BRESCIA

Camp de Lonato, du 1er août à l'époque des grandes mauœuvres.

Brigade Casale: 11e et 12e régiments;

1re et 10e batteries du 9e artillerie;

4° escadron du régiment de cavalerie Lodi (15°). NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 15 août.

IIIº CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE VÉRONE

Camp de Schio, du 1er au 20 juillet.

Brigade Toscane: 77° et 78° régiments;

5° et 10° batteries du 8° artillerie;

4^e et 5^e escadrons du régiment de cavalerie Florence (9^e).

Camp d'Asiago, du 23 juillet au 23 août.

Brigade Acqui: 17º et 18º régiments;

10° régiment de bersagliers (3 bataillons);

9° bataillon alpin;

2e et 3e batteries du 8e artillerie;

5° escadron du régiment de cavalerie Foggia (11e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent au 1^{er} août, le bataillon alpin le 3 août.

DIVISION DE PADOUE

Camp de stazione della Carnia, du 15 juillet au 23 août.

Brigade Reine: 9° et 10° régiments;

10e bataillon alpin;

6° et 7° batteries du 8° artillerie;

2º escadron du régiment de cavalerie Foggia (11e).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 20 juillet, le bataillon alpin le 3 août.

IVº CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE PLAISANCE

Camp de Plaisance Rivergaro, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Pise: 29° et 30° régiments;

7° et 9° batteries du 4° artillerie;

1er et 2e escadrons du régiment de cavalerie Savoie (3e).

NB. Les répartis d'artillerie et cavalerie entrent le 14 août.

DIVISION DE GÊNES

Camp de Borgo Ticino, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Ferrara: 47e et 48e régiments;

2º et 3º batteries du 9º artillerie;

2° et 6° escadrons du régiment de cavalerie Saluces (12°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 1er août.

V. CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE BOLOGNE

Camp de Faenza, du 15 août au 23 août.

Brigade de grenadiers : 1er et 2e grenadiers ;

5° régiment de bersagliers (3 bataillons);

2º et 4º batteries du 3º artillerie;

5° et 6° escadrons du régiment de cavalerie Monferrat (13°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 1er août.

DIVISION D'ANCONE

Camp de Fano, du 29 juin au 29 juillet.

Brigade Parme: 49° et 50° régiments;

1re batterie du 2e artillerie;

1re batterie du 3° artillerie;

2º escadron du régiment de cavalerie Nice (1er).

NB. Les répartis d'artillerie et cavalerie entrent le 8 juillet, la batterie du 2° artillerie le 20 juillet.

Camp de Fabricne, du 1 août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Livourne : 33° et 34° régiments ;

11e batterie du 1er artillerie;

3° escadron du régiment de cavalerie Nice (1°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent le 10 août.

VI° CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE FLORENCE

Camp de Viareggio, du 1 au 27 juillet.

Brigade Roi : 1er et 2e régiment ;

1re batterie du 7° artillerie;

5° escadron du régiment de cavalerie Plaisance (18°).

 $\it NB$. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent vers la mi-juillet.

Camp de Sarzena Cetona, du 28 juillet à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Calabre : 59° et 60° régiments ;

7° régiment de bersagliers (4 bataillons) ;

Batterie d'instruction et 4° batterie du 7° artillerie;

2° et 6° escadrons du régiment de cavalerie Plaisance (18°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie vers le 5 août.

DIVISION DE PÉROUZE

Camp de Spoleto, du 1° août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Lombardie : 73° et 74° régiments ;

8° batterie du 1°r artillerie;

3° escadron du régiment de cavalerie Plaisance (18°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès l'ouverture du camp.

VII. CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE ROME

Camp de Rieti, du 22 juillet à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Ravenne: 37° et 38° régiments;

1°r régiment de bersagliers (4 bataillons);

2º et 3º batteries du 1ºr artillerie;

4° et 6° escadrons du régiment de cavalerie Nice (1°r).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès le 10 août.

DIVISION DE CHIETI

Camp de Castellammare Adriatique, du 1^{er} août à l'époque des grandes manœuvres.

Brigade Reggio: 45° et 46° régiments;

3º batterie du 10º artillerie (à 6 pièces avec une section de la 10º);

1° r escadron du régiment de cavalerie Aoste (6°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès le 5 août.

VIII. CORPS D'ARMÉE

Camp de Santa Maria de Capua, du 26 juin au 31 juillet.

Commandant. - Le commandant de la division militaire de Salerno.

Brigade de Brescia: 19° et 20° régiments;

Brigade Valteline: 65° et 66° régiments;

7° régiment d'infanterie;

Batterie d'instruction et 1re, 6e et 9 batteries du 10 artillerie;

Régiment de cavalerie Rome, 1°r, 2°, 3° et 4° escadrons.

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie dès les premiers jours de juillet.

IX° CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE BARI

Camp de Acquaviva de la Fonti, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Aoste: 5° et 6° régiments;

5° batterie du 10° artillerie;

Un détachement du régiment de cavalerie Aoste (6°).

NB. La batterie entre le 5 août.

DIVISION DE CATANZARO

Camp de Montellone, du 16 juillet au 23 août.

Brigade Pinerolo: 13° et 14° régiments;

X. CORPS D'ARMÉE

DIVISION DE PALERME

Camp de Piana dei Greci, 1re période du 12 juillet au 6 août.

Brigade Sicile : 61° et 62° régiment ;

Une batterie du 10° artillerie;

Un escadron du régiment de cavalerie Aoste (6°).

2º période du 7 au 31 août.

76° régiment d'infanterie;

4º régiment de bersagliers (3 bataillons);

Une batterie du 40° artillerie;

Un escadron du régiment de cavalerie Aoste (6°).

NB. Les répartis de l'artillerie et cavalerie entrent dans les derniers 10 jours de chaque période.

DIVISION DE MESSINE

Camp de Florida, 1^{re} période du 12 juillet au 6 août.

Brigade Modène: 41° et 42° régiments (à 2 bataillons par régiment).

2º période du 8 au 19 août.

75° régiment d'infanterie (2 bataillons).

EN COCHINCHINE.

La France vient d'obtenir dans ces lointains parages un brillant et important succès. Une petite troupe de 600 à 700 hommes, détachée de Saigon sous les ordres du commandant de vaisseau Rivière, a enlevé la citadelle de Hanoï. Cette ville est la capitale du Tonkin, riche province de l'empire d'Annam, entre cet état et la Chine. Elle est située sur la rive droite du fleuve navigable le Song-Koï, à l'embouchure duquel se trouve la ville maritime de Haïphong, une des stations connues de l'extrême Orient, à peu près à mi chemin entre Saïgon, port français de Cochinchine au sud, et Hongkong, port anglais de la côte chinoise au nord.

Déjà il y a quelques années, en 1872 et 1873, la France avait pris pied dans le Tonkin à la sollicitation d'un entreprenant négociant parisien, M. Dupuis. Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier avait conquis non seulement la capitale Hanoï, mais encore toutes les villes dans le delta du Song-Koï. Toutefois, ne disposant que d'une force de 200 à 300 hommes, il fut bientôt accablé sous le nombre de ses adversaires et il périt les armes à la main, ainsi que son second, l'enseigne Balny. Le Tonkin dut être évacué par ses nouveaux maîtres, à la suite d'un traité dit de Saigon, du 15 mars 1874, entre le gouvernement de la République et celui de l'empereur de l'Annam Tu-Duc dont la capitale est Hué.